

## “RÉFORME” DES RETRAITES :

# LES 65 ANS ET LA BAISSSE DES PENSIONS : C'EST NON !

### ● DRÔLES DE VŒUX

Si l'on en croit les sondages, neuf millions de téléspectateurs sont restés devant leur écran pour regarder le président de la République, le soir de la Saint-Sylvestre. Sixième prestation élyséenne, résultat médiocre. Neuf millions c'est, paraît-il, trois millions de moins que l'an dernier. À ce tarif-là, à la fin de son quinquennat, Macron prêchera dans le désert. C'est d'ailleurs ce qu'il a commencé à faire ce 31 décembre 2022.

Certains journaux avaient annoncé que Macron allait “adresser aux Français des **vœux** d'unité et de confiance face aux crises”. Des vœux ? Pour 2023, comme de coutume, les Français se sont souhaité bonheur, bien-être, la santé - surtout-, la paix... Bref, le meilleur. Macron, lui, nous a promis le pire. Quant à la confiance et à l'unité, elles ne font pas bon ménage avec les contrevérités avancées, les provocations gratuites, sans oublier l'arrogance et le mépris propres au personnage.

**SUITE PAGE 3**

> billet

### LES ÉTRENNES, SELON STÉPHANE MARTINELLI

Avec l'empathie qui sied à l'approche des fêtes, le président de l'Agglo a sorti de sa hotte un florilège de cadeaux pour 2023. Il se charge désormais, via sa lettre aux élus, de nous (re)cadrer (budgétairement). La soupe va être amère. D'abord il balaie d'un revers de main le rapport de la Cour des Comptes qui pointe avec Palestra « un impact financier sous-estimé ». Peu me chaut, répond l'intéressé : j'extorque 335 000 € par an aux contribuables chaumontais sur le coût du fonctionnement. Car c'est sur les dépenses que le bât blesse. S'en suit un long lamento sur le dégel des salaires des employés de l'Agglo, un luxe de 3,5 % sur une inflation à 7% !

Par contre, pas un mot de compassion pour tous ceux qui vont subir la majoration de 7 % des bases fiscales et donc de l'impôt. Il faut se serrer la ceinture de plusieurs crans, écrit le président !

**G. TARDENOIS**

### DÉMOGRAPHIE : INSEE OU... Y N'SAIT PAS ?

Avec 171 798 habitants, le département ne perd que 714 âmes entre janvier 2019 et janvier 2020. Analyse... **LIRE PAGE 2**

### HAUSSE DES PRIX : 2023 S'ANNONCE AUSSI DIFFICILE QUE 2022 !

L'année 2022 s'est achevée sur une hausse globale des prix de 6,2% en décembre. Des chiffres qui ne reflètent pas la réalité... **LIRE PAGE 6**

## SOMMAIRE

|  |        |
|--|--------|
| QUAND LE RN PARLE DE DÉMOCRATIE...                                       | PAGE 2 |
| ROLAMPONT / COPIL, LES IDIOTS UTILES DE L'ARS                            | PAGE 3 |
| DES HÔPITAUX PUBLICS, OUI, MAIS PAS DES COQUILLES VIDES                  | PAGE 3 |
| GRÈVE DES GÉNÉRALISTES : OUI, MAIS...                                    | PAGE 4 |
| POUR UNE ÉNERGIE PUBLIQUE, SIGNEZ LA PÉTITION                            | PAGE 5 |
| CHÔMAGE : LA RÉFORME DE LA HONTE   | PAGE 5 |
| RETRAITES : UN BRAQUAGE DE 72 MILLIARDS                                  | PAGE 6 |
| HÔPITAUX CENTRE ET SUD HAUTE-MARNE : APRÈS LA DÉCISION, DES QUESTIONS... |        |

**LIRE EN PAGE 3 LA DÉCLARATION DE NOTRE SYNDICAT**



> offre hospitalière

## QUAND LE RN PARLE DE «DÉMOCRATIE»

Dans le JHM du jeudi 22 décembre, s'exprimant sur la question de l'offre hospitalière centre et sud du département, les deux députés RN de Haute-Marne (Laurence Robert-Dehault et Christophe Bentz) nous rappellent qu'ils méconnaissent toujours autant le sens des mots «vérité» et «démocratie».

Sous une photo d'eux en compagnie de Marine Le Pen, on peut lire : «L'Etat décide donc de manière unilatérale d'écarter le projet de plateau technique commun à Rolampont, proposé par le Copil Egalité santé, projet pourtant ambitieux et équilibré, élaboré de manière participative et démocratique, ayant reçu le soutien d'une majorité des élus locaux, des acteurs de la santé et les représentants des usagers du centre et du sud de la Haute-Marne...».

Passons sur le reste de l'intervention qui dit à peu près n'importe quoi sur le GIP, puis sur la volonté des acteurs de santé locaux et nationaux, pour nous arrêter sur la ci-dessus superbe affirmation.

N'oublions pas d'abord que le fameux Copil n'était composé que de «sudistes» ; certes, chers au cœur de M. Bentz, mais absolument pas représentatifs des centre et sud du département. Et la remarque est également valable pour les élus, les usagers et les acteurs de santé. En réalité, ce que nos élus d'extrême droite font passer pour une majorité ne concerne que le tiers de la population intéressée. Ils écartent tout simplement les usagers et soignants de Chaumont qui sont deux fois plus nombreux qu'à Langres.

On comprend bien que cette supercherie arrange Christophe Bentz, qui n'a rien à gagner à Chaumont et chouchoute son électorat sudiste. En revanche on voit mal pourquoi Laurence Robert-Dehault vient soutenir un projet contraire aux intérêts de tout le sud de sa circonscription. Les habitants des secteurs de Doulaincourt, Froncles-Bologne, Blaiserives, Colombey-Juzennecourt... qui sont forcément tournés vers l'hôpital de Chaumont, ne verraient pas d'un bon œil la création d'un plateau unique, avec maternité, à Rolampont.

A ce propos, on peut être surpris par le silence du maire RN de Doulaincourt (Frédéric Favre), alors que son parti prend officiellement position pour un projet allant à l'encontre des intérêts de ses électeurs. Celui qui est aussi conseiller régional a-t-il également un sens particulier de la démocratie l'empêchant de donner un avis contraire à ceux de ses députés ?

**ELTÉ**

> démographie

## INSEE OU... Y N'SAIT PAS ?

L'Insee a publié le 19 décembre les chiffres de la démographie au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 qui ont valeur officielle en 2023. Pour une raison qui mériterait explication, l'information a été éventée deux semaines plus tôt par le président du Conseil départemental, Nicolas Lacroix. Comment et pourquoi un élu a-t-il un accès prioritaire à de telles données ?

Avec 171 798 habitants, le département ne perd que 714 âmes entre Janvier 2019 et janvier 2020. Nanti de ce scoop, ledit président s'est auto-félicité et a plus ou moins attribué ce « bon chiffre » aux mesures prises depuis son élection fin 2017. Il est vrai qu'une perte de 0,4 % de population en Haute-Marne n'est pas dans le rythme habituel. C'est deux à trois fois moins que ces dernières années. Il faut noter que Saint-Dizier, en gagnant 157 habitants après une suite de pertes vertigineuses, sauve en partie la situation.

Pour ce qui est de Chaumont, la perte se réduit donc à 77 habitants (3,5 %) ce qui, en apparence, semble confirmer la mise en doute par la Maire de la ville des estimations qui « ne donneraient pas le nombre réel d'habitants de la préfecture ». Mais les apparences sont souvent trompeuses. On a encore en mémoire la polémique quand, après récriminations, l'Insee rectifiait au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ses chiffres à + 34 habitants pour, en 2020, en trouver - 578 et encore - 174 l'année suivante.

Et ce qui vaut pour Chaumont vaut pour la Haute-Marne. Car les statistiques communiquées sont à prendre avec précaution. L'important est plus dans la tendance lourde à long terme que dans la donnée ponctuelle. Ainsi, en Haute-Marne, en avance sur le pays, le nombre de personnes âgées croît fortement et, par voie de conséquence, les naissances baissent.

Même s'il faut accueillir comme il se doit ce ralentissement du déclin, les interrogations ne manquent pas. Le chiffre communiqué est (très) en deçà de celui prévu et publié dès janvier 2020. Il ne correspond pas non plus à celui repris dans la prospective à long terme (2070) publiée le 25 novembre qui confirme l'évolution du Grand-Est reprise dans notre n° 230<sup>1</sup>.

Les différences sont telles que c'est à se demander si le vénérable Institut n'est pas passé du boulier à l'ordinateur quantique en moins de trois ans. Auquel cas s'imposera une révision des 125 000 habitants prédits en 2070 à la Haute-Marne.

### G. TARDENOIS

<sup>1</sup> Extrait du tableau consultable sur le site

| INSEE ÉVOLUTION POPULATION GRAND-EST -2008-2021 |           |        |           |        |           |        |
|---|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|
| Périodes  | 2018-2021 |        | 2013-2018 |        | 2008-2013 |        |
| Haute-Marne                                     | 168 316   | -1,1 % | 174 069   | -0,8 % | 181 521   | -0,5 % |

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Chantal, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Francis, Michel, Liliane, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Jacqueline, Bernard, Jean-Pierre, Jacky, Frank, Marie, Nicole, Xavier, Michèle, Maurice et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : ..... Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

# CHAUMONTAIS, DORMEZ TRANQUILLES, ON VEILLE SUR VOUS

Dans le JHM du 22 décembre 2022, on a pu lire le compte rendu d'une intervention des forces de police en gare de Chaumont. Treize policiers, dix agents de la police de l'air et des frontières, dix agents des douanes ont effectué un raid sur les passagers, trafiquants de tout poil qui abondent dans nos trains.

Résultat de l'opération, deux étrangers en situation irrégulière sans titres d'identité, un afghan et une nigériane qui ont été laissés en liberté. Tout ça pour ça !

La fin de l'abondance n'est pas pour tout le monde.

**LOUIS LAPRADE**



## POUR UNE ÉNERGIE PUBLIQUE : LA MOBILISATION CONTINUE EN 2023 !

Les CSEC d'EDF et d'Enedis vous souhaitent **une excellente année 2023, combative et déterminée pour retrouver une énergie publique et des prix maîtrisés !**

### DES NOUVELLES DE LA CAMPAGNE

Dans un contexte de tensions dans l'entrée dans l'hiver, de la reprise par l'État de 100% du capital de l'entreprise qui s'enlise, de **craintes fortes d'un retour du projet de démantèlement du groupe, les CSEC EDF et ENEDIS alertent !**

Mobilisés depuis 2020 contre le projet Hercule / Grand EDF, ils poursuivent leur action pour le retour à une entreprise intégrée et 100% publique, garante de prix maîtrisés et accessibles, condition sine qua non de l'indépendance énergétique de la France.

**SIGNEZ LA PÉTITION** <https://energie-publique.fr/>

**Faites-la connaître autour de vous !**

En diffusant le lien suivant : <https://energie-publique.fr>

**En partageant la pétition sur Facebook**

**En partageant la pétition sur Twitter**

## > CHÔMAGE

### LA RÉFORME DE LA HONTE

Le gouvernement retire le point le plus contesté du décret sur l'assurance chômage, dévoilé à la veille de Noël, qui prévoyait une baisse de 40% de la durée d'indemnisation. Syndicats et opposition crient victoire, mais la baisse des droits de 25% est toujours prévue pour février si le chômage passe sous les 6%. Comment faire baisser les chiffres du chômage alors que la conjoncture économique est des plus mauvaises ?

L'astuce consiste à sortir des statistiques ceux qui ont travaillé, même une seule heure en intérim, et à radier des chômeurs.

Plus de 58 000 personnes ont été radiées de la liste des inscrits à Pôle emploi en novembre 2022. Un chiffre jamais atteint depuis que les statistiques du chômage existent.

Sur un mois, la hausse est de 19 %. Pôle emploi dit n'avoir « aucune explication particulière » à fournir à cette augmentation.

Voilà comment on fait baisser les chiffres du chômage !

C'est la réforme de la honte, qui n'améliorera pas la situation de l'emploi, augmentera encore la précarité des plus démunis dans un contexte inédit de baisse du pouvoir d'achat (inflation, explosion des prix de l'énergie et de l'alimentaire) et qui stigmatise les chômeurs et les sacrifie sur l'autel du capitalisme.

Le gouvernement de Macron programme ainsi la fin de l'assurance chômage !

**MARIE-ROSE PATELLI**



## RETRAITES ET FAUSSES INFOS

Lu et entendu un peu partout sur les médias : « *les pensions de retraite seront revalorisées de 0,8% au 1er janvier pour répondre à l'inflation. C'est la troisième augmentation en un an pour les retraites* ». C'est inexact, il n'y a pas eu trois augmentations en un an.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, un rattrapage de 1,1 % pour solde des hausses 2021 lissées par l'Insee à 1,6 %, mais déjà à 2,9 % à cette date.

Une seule augmentation de 4 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022 avec une inflation à 6,1 % et sans rappel de la perte subie depuis janvier.

Au 1<sup>er</sup> novembre, ce sont les retraites complémentaires du privé qui ont été revalorisées de 5,12 %. (Mais elles n'avaient augmenté ni en janvier ni en juillet)

Il y a bien, par contre, une 2<sup>ème</sup> augmentation au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, ce qui porte le cumul à 4,8 % pour un indice de hausse des prix à 6,2% . Indice auquel la plupart des gens ne croient plus, tant il est déconnecté de la réalité, les dépenses contraintes et l'alimentation asséchant près des deux tiers des revenus.

### QUI Y CROIT ?

Après des fêtes sans doute un peu trop arrosées, l'Insee a finalement pondue le 4 janvier à 9 h le dernier indice des prix à la consommation (IPC) de 2022, celui (provisoire) au 31 décembre.

Et là, faut-il en pleurer ou en rire, à la baisse, il passerait de 6,2 % fin novembre à 5,9 % fin décembre. En attendant la vraie question est dans l'intitulé : qui y croit ?

**G. TARDENOIS**

## PRENEZ CONTACT - ADHÉREZ

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr)

Téléphone **06 79 61 00 78**

RETOURNER : SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT • 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

> hausse des prix

## 2023 S'ANNONCE AUSSI DIFFICILE QUE 2022 !

L'année 2022 s'est achevée sur une hausse globale des prix de 6,3% en décembre.

Les plus fortes augmentations concernent les produits de consommation courante achetés en grande surface, à + 14,5%, les articles d'hygiène-beauté-droguerie à + 16% en moyenne ! 2023 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices, avec de nouvelles flambées des tarifs sur les produits alimentaires et l'énergie, les dépenses de logement, de véhicules, les transports, la santé.

Alors que le nombre de Français sous le seuil de pauvreté en 2022 est estimé à près de 12 millions, soit 18,46% (contre 9 millions en 2019), l'État ne propose que des mesures de charité, comme les chèques alimentaires, les primes et poursuit ses projets de régression sociale en matière de droit au chômage et de report de l'âge de départ à la retraite.

L'ampleur de la crise économique que nous subissons, et pour beaucoup très durement, doit transformer le mécontentement et la colère en action.

### ALIMENTATION, HYGIÈNE ....

Les fournisseurs des grandes surfaces demandent des hausses de 17 % sur les conserves de légumes, 20 % sur les conserves de fruits, 10 % sur le café, 10 % sur les féculents, 13 % sur la volaille, 11 % sur le papier, et jusqu'à 41 % sur la nourriture pour animaux, pour faire face à une explosion des coûts de production depuis un an (matières premières agricoles et surtout énergie).

### HAUSSE DES TARIFS DU GAZ LE 1<sup>ER</sup> JANVIER ET DE L'ÉLECTRICITÉ LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

Fin du bouclier tarifaire instauré par le gouvernement, Les tarifs réglementés devraient alors augmenter de 15 %, entraînant dans leur sillage les contrats indexés sur ces tarifs. Le gouvernement évalue l'augmentation moyenne des factures « de l'ordre de 25€ par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz » et « de l'ordre de 20€ par mois pour les ménages se chauffant à l'électricité ».

### TRANSPORTS : FIN DE LA REMISE À LA POMPE

La remise à la pompe de 10 centimes par litre sur les carburants a expiré le 31 décembre. Elle sera remplacée en 2023 par un chèque de 100€ pour les 10 millions de ménages les plus modestes (200€ pour les couples avec deux voitures), à condition de faire une demande d'aide. Les billets de train augmenteront de 5% à partir du 10 janvier.



### MUTUELLES : ÇA VA FAIRE MAL

Du fait de la réforme du 100 % santé et d'une surconsommation post-Covid (rattrapages de soins et autres dépenses de santé), les cotisations des mutuelles devraient s'accroître, avec des hausses qui atteindraient 10 % dès janvier.

### ASSURANCES : LA FAUTE AUX VOITURES ET AU CLIMAT

Les polices d'assurance pour les automobilistes devraient progresser de 2 à 3 % en janvier du fait de l'envolée du coût des pièces. Et il faut s'attendre à une flambée du côté des assurances habitation en raison des sinistres climatiques d'un montant inédit en 2022.

### LOYERS : UN BOUCLIER JUSQU'À L'ÉTÉ

Le gouvernement a instauré un bouclier loyer visant à freiner les hausses que les propriétaires et bailleurs pourraient être tentés de faire passer. Depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2022 jusqu'au 30 juin 2023, l'indice de référence des loyers (IRL) est plafonné à 3,5 %.

### FORFAIT TÉLÉPHONE, STREAMING

Les opérateurs de téléphonie ont d'ores et déjà annoncé des hausses sur leurs forfaits pour 2023. Concernant les abonnements de streaming vidéo, surveillez vos factures et méfiez-vous des offres d'abonnements low cost, qui risquent de susciter des déconvenues si vous aviez auparavant bénéficié du service normal.

### À PROPOS DE LA PÉTITION "NON AUX DÉSERTS MÉDICAUX"

La pétition lancée par les 5 syndicats de retraités contre les déserts médicaux en Haute-Marne reçoit un très bon accueil. Cela conduit à élargir la possibilité de s'inscrire dans cette démarche essentielle tant en version papier que sur internet. Pour des raisons que nous ne maîtrisons pas, le site [Change.org](https://www.change.org) s'est révélé totalement inefficace.

Nous vous tiendrons plus amplement informés des nouvelles initiatives dans notre prochain Journal.

> RETRAITES

## UN BRAQUAGE DE 72 MILLIARDS SUR 15 ANS

Allons-nous payer la retraite des plus riches ? L'arnaque est dans la réforme des retraites des très hauts cadres ! Au-dessus de 10 000€ de salaire par mois, les très hauts salaires ne payeront plus de cotisations sociales. Cela nous coûtera à tous 72 milliards € et va rapporter aux très grosses entreprises qui n'auront plus de cotisations sociales à verser pour cette catégorie de salariés une économie de 43 milliards € sur la période de 2025 à 2040.

Actuellement les hauts cadres payent des cotisations pour les salaires jusqu'à 27 000 euros par mois. Macron propose d'abaisser ce plafond à 10 000 euros. Sur tous les salaires qui dépassent ce plafond les cadres ne payeront plus de cotisations sociales. Ils payeront simplement une petite cotisation de solidarité de 2,8% : rien à voir avec les 27% de cotisations qu'ils payent actuellement.

Le syndicat des cadres UGICT CGT a demandé à la caisse qui gère ces cotisations combien coûtera le manque à gagner. Réponse : 4,5 milliards € par an de cotisations perdues de 2025 à 2040 (au total 72 milliards). Dans le même temps on a besoin sur cette période de cet argent pour assurer la retraite des baby boomers.

Deuxième problème : à partir de 2025 on sera obligé de payer les super retraites aux super cadres puisqu'ils auront cotisé, mais on n'aura plus les cotisations des super cadres actifs pour les financer. Les grands gagnants sont les très grandes entreprises qui économiseront, jusqu'en 2040, 43 milliards d'euros de cotisations sociales. Un énorme cadeau de Noël !

L'objectif est d'orienter de plus en plus les assurés sociaux vers de grands groupes d'assurances privées qui lorgnent sur le magot : 328 milliards € en 2019 soit 13,5% du PIB.

**PASCAL PRUVOT**

> ROLAMPONT - COPIL

## LES IDIOTS UTILES DE L'ARS

Sachant que l'Agence régionale de santé est restée, à peu de chose près, sur le projet qu'elle avait annoncé un an plus tôt, on peut se demander pourquoi elle a encouragé le travail mené par les tenants du plateau technique unique de Rolampont. Il faut se souvenir en fait que l'annonce du projet initial avait été suivie de grosses manifestations à Langres.

Au départ, celles-ci réclamaient le maintien de l'hôpital local, au même titre que celui de Chaumont.

Or, en prétendant ramener Chaumont à Rolampont (tout en jetant Langres aux orties), le Copil a finalement promu, et fait soutenir, l'idée de la nécessité d'un équipement unique entre les deux villes. Il a suffi ensuite à l'Etat de démontrer que Rolampont n'était pas le mieux placé, pour faire passer le projet initial, avec site principal à Chaumont et activités minimales et urgences à Langres, comme un moindre mal.

Les «sudistes» sont désormais coincés. Ils ne peuvent décemment plus revenir en arrière et défendre un hôpital de Langres qu'ils ne jugeaient pas utile. Et ils auront bien du mal à appeler à manifester pour Rolampont. Les médecins du Copil, suivis comme un seul homme par les opposants municipaux langrois et les élus ruraux du secteur de Langres, auront finalement été les idiots utiles de l'ARS.

Et ils continuent !..

Dans une réaction publiée par le JHM (1), le Copil pleure l'opportunité «rolampontesque» ratée et prophétise sur l'échec du projet de l'ARS. Il explique finalement comment les urgences de nuit à Langres pourront être supprimées, malgré la promesse des autorités.

Ont-elles besoin de ça !

Le Copil, qui n'hésite pas à poser la municipalité langroise en ennemie, n'est décidément pas l'ami de Langres et de son hôpital.

### ELTÉ

(1) Le quotidien local, qui publie toutes sortes de réactions des tenants de Rolampont, n'a pas imprimé une seule ligne de notre communiqué. Etonnant, non ?

**LIRE LE COMMUNIQUÉ CI-CONTRE**

> SANTÉ

## DES HÔPITAUX PUBLICS, OUI, MAIS PAS DES COQUILLES VIDES !

Nous sommes pour un système de santé public car les cliniques privées sont la propriété, non pas de leurs médecins, mais de grands groupes internationaux (Elsan...), dont l'activité se concentre sur les seuls secteurs rentables.

Si nous nous réjouissons de l'abandon du projet de l'hôpital privé de Rolampont, nous ne pouvons accepter que les hôpitaux publics de Chaumont et Langres soient des coquilles vides. La politique libérale de Macron et de ses prédécesseurs a mis l'hôpital public en faillite avec le plafonnement des dépenses de santé prévues par l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie), des méthodes de management du privé, un financement de moins en moins public, une tarification à l'acte, l'attribution aux établissements privés des prestations les plus rentables au sein même de l'hôpital public.

Des milliers de lits ont été fermés et les personnels sous-rémunérés voient leurs conditions de travail se dégrader... À cette détérioration du secteur hospitalier s'ajoutent les déserts médicaux de beaucoup de territoires ruraux mais aussi urbains.

La Sécurité sociale a été étatisée petit à petit et soumise à l'austérité de la dépense publique. Les cotisations sociales sont remplacées de plus en plus par l'impôt (notamment la CSG). Le patronat, au contraire, est de plus en plus exonéré de ses cotisations. Il s'agit de choix politiques, de la privatisation de notre service public de santé.

La solution n'est certainement pas dans la fuite perpétuelle vers le privé, mais dans la reconquête de notre bien commun, le service public grâce au rassemblement de l'ensemble de la population : usagers, personnels et élus, unis dans la défense de nos hôpitaux de proximité.

**MARIE-ROSE PATELLI**



**Déclaration du syndicat CGT des retraités de Chaumont**

### HÔPITAUX CENTRE ET SUD HAUTE-MARNE : APRÈS LA DÉCISION, DES QUESTIONS...

Concernant l'offre de soins hospitaliers centre et sud du département, l'Agence régionale de santé vient de confirmer le plan que le ministre Vèran avait annoncé un an plus tôt. La belle affaire !

Notre syndicat se réjouit évidemment du fait que le projet délirant de Rolampont n'ait pas été retenu et que, cette fois-ci, les urgences soient maintenues 24 heures sur 24 à Langres. Il faut y voir, sans aucun doute, le résultat des puissantes manifestations menées par les habitants du secteur de Langres.

Notre syndicat est également satisfait d'apprendre que Langres et Chaumont devraient bénéficier d'hôpitaux neufs.

Il rappelle cependant qu'il n'est pas d'accord avec la décision de créer un plateau technique unique à Chaumont (dont la gestion sera, de plus, concédée au privé). Il se prononce toujours pour le maintien de pôles chirurgicaux publics sur les deux sites.

Il met en garde également contre l'idée reçue qui voudrait qu'un hôpital neuf soit plus attractif et opérationnel. Tant que l'Etat ne donnera pas les moyens d'affecter le personnel nécessaire dans les établissements, ceux-ci seront irrémédiablement voués au déclin.

Il s'interroge enfin sur la gestion de ce dossier. Fallait-il un an pour en arriver là ? Et quelles sont les raisons pour lesquelles l'Etat a laissé se développer un projet jouant sur les animosités, les divisions, opposant les secteurs de Langres et de Chaumont ?

En quoi était-il utile de favoriser (voire peut-être d'encourager) les attaques contre les maires des deux villes, créant une atmosphère nuisible, ou en tout cas peu propice au nécessaire rassemblement pour sauvegarder et développer le service public de santé dans un département en pleine souffrance.

Chaumont le 17 décembre 2022

## > grève des généralistes **OUI, MAIS...**

S'il était encore besoin de le montrer, la grève des médecins généralistes amène une fois de plus la preuve que notre société est à l'agonie dans toutes ses composantes sociales, solidaires, sanitaires, économiques...

Une grève est toujours le symptôme d'un mal-être, mais surtout d'un sentiment d'impuissance face au manque d'écoute de décideurs tout puissants.

Sous les mots d'ordre, on peut essayer de décoder ce qui n'est pas tangible. Ici, c'est la traduction du ras-le-bol généralisé, que nous ne cessons de dénoncer, face à la casse du système de santé.

Certes, les mots d'ordre évoqués peuvent éveiller un sentiment d'incompréhension dans la situation que vivent des millions de foyers, mais le sens du geste demeure.

Si effectivement l'allègement des tâches administratives chronophages, qui pourraient être confiées à d'autres catégories de professionnels apparaît comme nécessaire pour libérer du temps consacré aux patients, le doublement du montant de la consultation sidère quelque peu. Que n'entendrions-nous pas de la part des médias si les travailleurs demandaient le doublement du Smic ?

Démagogie, irresponsabilité, incompetence, casse des entreprises... Ici, peu ou pas d'analyse de cette revendication. Il y a des grèves nobles !

Loin de nous l'idée de dénier à qui que ce soit le droit de revendiquer, mais réclamer le doublement du montant de la consultation continue à placer notre système de soin dans le carcan de l'argent, de la rentabilité, du profit comme moteur de l'attractivité. Quant à son efficacité pour lutter contre les déserts médicaux, elle est nulle. Elle n'empêchera pas des médecins de continuer à s'installer dans des zones favorisées.

Pour lutter contre les déserts médicaux, il faut d'autres mesures dont nous avons déjà parlé et que nous aurions aimé voir figurer dans les revendications liées à cette grève. Elle aurait sans doute été plus populaire.

**LOUIS LAPRADE**

## > déserts médicaux **PRATIQUES SPATIALES**

12 millions de Français vivent en zone sous-dense en médecins. C'est le calcul de deux géographes qui utilisent une méthode basée sur les "territoires vécus". Ce travail, qui repose sur des données datant de 2015 remet en cause les notions utilisées jusqu'à présent pour définir ces zones.

Il apparaît, selon cette méthode basée sur "les pratiques spatiales", que 18% de la population française, soit 12 millions d'habitants, résident en zone sous-dense.

C'est le double des calculs fondés sur le bassin de vie, qui retient que 6 millions de Français habitent dans un désert médical.

"L'ambition de ce travail est d'être le plus pertinent possible car ce chiffre a des effets sur les choix opérés dans l'élaboration des politiques de santé". Il est en effet un indicateur, par exemple, du nombre de médecins à former.

"Il est d'autant plus important de tenir compte de cette notion dans le système de santé français qu'il a plusieurs particularités : la liberté de choisir son professionnel de santé, la liberté pour les professionnels de s'installer là où ils veulent...".

**ALAIN LESUISSE**

(D'après HOSPIMEDIA 26/12/2022)

**Le site du syndicat CGT des retraités de Chaumont**  
[syndicat.cgt.retraites.chaumont/](http://syndicat.cgt.retraites.chaumont/)

## **DRÔLE DE VŒUX** SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi, il a confirmé sa volonté d'aller jusqu'au bout de la réforme des retraites et de la casse des droits des chômeurs. Son but, comme le note Médiapart, sous couvert de « travailler plus », c'est toujours moins payer le travail et gaver le capital.

Car pour le capital, tout baigne. En 2022, les dividendes versés aux entreprises du CAC40 ont atteint 57,5 milliards d'euros auxquels il faut ajouter un autre record, celui des rachats d'actions, d'un montant de 22,4 milliards. Et les aides publiques aux entreprises (notamment en exonérations de cotisations sociales) ont atteint 157 milliards d'euros en 2019. Combien cela fait-il d'hôpitaux, d'écoles, de services publics, de logements neufs partis en spéculation ou dans les paradis fiscaux ?

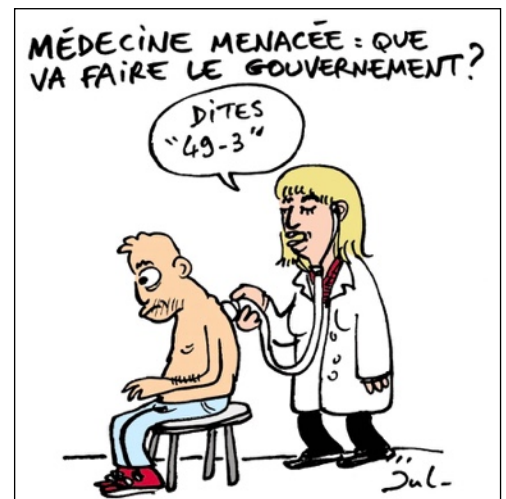
Enfin, dans la rubrique « bourdes en tous genres » ou « mes conseillers com sont débiles », certains propos n'ont pas manqué de soulever l'indignation. "Qui aurait pu prédire la crise climatique ?" A-t-il osé déclarer aux Français, les yeux dans les yeux, alors que l'alerte climatique est lancée depuis le premier rapport du Giec en 1990.

Bref, une allocution longue et ennuyeuse, sans aucune compassion pour toutes celles et ceux qui souffrent et qui vont avoir à subir les effets de SA politique.

L'unité, c'est contre la réforme des retraites qu'elle est en train de se réaliser. Quant à la confiance, ce n'est pas à coups de 49-3 qu'on la gagne. Prêts pour la lutte ?

**RICHARD VAILLANT**

## **LE DESSIN DE LA SEMAINE**



Dessin de Jul paru dans le journal l'Humanité

## **SOUTIEN**

À propos du "projet" Rolampont, le docteur Christophe Prudhomme, médecin urgentiste en Seine-Saint-Denis, porte-parole de l'Association des Médecins Urgentistes de France nous a fait parvenir un article paru dans la revue **HOSPIMEDIA** concernant la "décision de l'ARS d'écarter l'hypothèse d'un site unique entre Chaumont et Langres".

Christophe Prudhomme qui s'informe régulièrement de l'activité de notre syndicat a accompagné cet envoi du mail suivant :

« Bonjour,  
Bravo. Cela montre que la lutte paye.  
Bon courage à tous pour la suite, car il va falloir surveiller le maintien des activités sur les deux sites. Fraternellement,  
Christophe Prudhomme

**HOSPIMEDIA**